



Animateur du Développement Commercial de la PME PMI par l'international et l'innovation

PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Ali ZAROUALA
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Anne LAMSDORFF
03 86 49 26 20
accueil.ies@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

Descriptif

Une véritable fonction managériale se précise de plus en plus dans les PMI PME. Elle correspond à la nécessité de mettre en place une politique globale d'exportation, de prospecter pour trouver des débouchés nouveaux et pérenniser leur présence sur la scène internationale.

Vos activités en entreprise

- Etudier, analyser et prospecter les marchés étrangers afin de détecter un volant d'affaires pour son entreprise.
- Participer à la définition de la stratégie Marketing Export de son entreprise.
- Participer à l'élaboration et à la conduite du Plan d'Action Commercial Export de son entreprise.
- Communiquer et négocier en s'adaptant aux spécificités socioculturelles des partenaires étrangers de son entreprise.
- Maîtriser les processus et les mécanismes des opérations d'exportation et d'importation.
- Conduire les projets de développement internationaux de son entreprise et animer les équipes autour de ces projets.

UNE FORMATION

Public concerné

- Niveau Bac+2 quelque soit le domaine.

Connaissances à acquérir

- Marketing stratégique et opérationnel à l'international
- Stratégie de communication et prospection (marketing direct, phoning, foires et salons...)
- Services extérieurs
- Techniques de négociations commerciales
- Veille technologique, analyse et suivi des marchés étrangers
- Technologie de l'Information et de la Communication
- Gestion financière
- Achats / Logistique
- Management et Négociation en Anglais
- Les outils d'aide à la conduite d'actions commerciales

Animateur du Développement Commercial de la PME PMI par l'international et l'innovation

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur le site d'Auxerre
 - L'alternance (1 à 2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

- **Validation professionnelle :**
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
"Animateur du Développement Commercial de la PME PMI par l'international et l'innovation"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- soutenance d'un mémoire
- réussite aux épreuves (étude de cas pluridisciplinaire et synthèse professionnelle)

- **Validation universitaire :**

Inscription à l'Université de Bourgogne pour les titulaires d'un bac+2 à l'entrée de la formation. La formation est validée par une **Licence Professionnelle Commerce, option management des Activités Internationales des PME-PMI**, délivrée par l'Université de Bourgogne.

Modalités de délivrance :

- réussite aux épreuves
- rédaction d'un mémoire
- soutenance devant un jury comprenant des professionnels

➔ Partenariat

Universitaire

- Université de Bourgogne

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail commun aux **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et aux **demandeurs d'emploi de plus de 26 ans** permettant d'accéder à une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général, l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise **entre 6 et 12 mois**. Un accord de branche peut dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (nous consulter).

La rémunération varie de 55 % du SMIC au SMIC ou 85 % du minimum conventionnel, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Financement :

L'entreprise d'accueil bénéficie d'exonérations de charges sociales pour les jeunes de moins de 26 ans et les salariés de plus de 45 ans ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).